



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Room 100,
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6
Bid Fax: (204) 983-0338

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Western Region
Room 100
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6

Title - Sujet Generator and Light Tower Rental	
Solicitation No. - N° de l'invitation W168A-17KM16/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W168A-17KM16	Date 2017-02-16
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$WPG-010-10152	
File No. - N° de dossier WPG-6-39277 (010)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-02-24	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Maki, Christie	Buyer Id - Id de l'acheteur wpg010
Telephone No. - N° de téléphone (204) 891-6126 ()	FAX No. - N° de FAX (204) 983-7796
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La **modification n°002** est apportée pour fournir des réponses aux questions des soumissionnaires et pour modifier l'invitation à soumissionner W168A-17KM16/A comme suit:

Partie1 : Révisions

1.

LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES SOUMISSION EST RÉVISÉ À :

14:00h le 2017-02-24

2. Voir L' Annexe A, Énoncé Des Travaux, page 13 de 19, Critères de rendement minimum

SUPPRIMER :

Les groupes électrogènes (à l'exception de ceux de 10 kW) doivent :

INSÉRER:

Les groupes électrogènes de 100 kW, 50 kW, 30 kW doivent:

3. Voir L' Annexe A, Énoncé Des Travaux, page 13 de 19, Critères de rendement minimum, Les groupes électrogènes de 100 kW, 50 kW, 30 kW doivent:

SUPPRIMER :

1. être refroidis à l'air (les groupes électrogènes d'une puissance supérieure à 50 kW peuvent être refroidis au liquide);

INSÉRER:

1. être refroidis à l'air ou refroidit au liquide

4. Voir L' Annexe A, Énoncé Des Travaux, page 13 de 19, Critères de rendement minimum, Les groupes électrogènes de 100 kW, 50 kW, 30 kW doivent;

SUPPRIMER :

2. inclure un réservoir de carburant d'une capacité de stockage d'au moins 200 gallons (ou d'une capacité suffisante pour fonctionner pendant 24 heures de suite), logé dans une enceinte de type « niche de chien » (à l'exception des groupes électrogènes de 10 kW);

INSÉRER:

2. inclure un réservoir de carburant d'une capacité de stockage d'au moins 200 gallons (ou d'une capacité suffisante pour fonctionner pendant 24 heures de suite), logé dans une enceinte de type « niche de chien »;

5. Voir L' Annexe A, Énoncé Des Travaux, page 13 de 19, Critères de rendement minimum, Les groupes électrogènes de 10 kW doivent:

INSÉRER:

6. être refroidis à l'air ou refroidit au liquide

6. Voir L' Annexe A, Énoncé Des Travaux, page 13 de 19, Critères de rendement minimum

INSÉRER:

Les groupes électrogènes de 5 kW doivent :

1. comporter un silencieux;
2. comporter un centre de distribution de charge triphasé et quadri filaire ainsi que deux (2) prises doubles à l'épreuve des intempéries de 15 A, 125 V;
3. être dotés d'une prise d'alimentation à l'épreuve des intempéries de 30 A, 120/208 V, triphasée;
4. être refroidis à l'air ou refroidit au liquide.

7. Voir L' Annexe A, Énoncé Des Travaux, page 14 de 19, Délai d'intervention [lorsqu'il y a plus de huit (8) appareils sur place]

SUPPRIMER :

Lorsqu'il se trouve sur place, le fournisseur répondra au MDN dans les deux (2) heures suivant la réception d'un avis du responsable sur place du MDN, et les travaux devront commencer immédiatement selon un délai convenu entre les deux parties.

INSÉRER:

Le fournisseur répondra au MDN dans quatre (4) heures suivant la réception d'un avis du responsable sur place du MDN, et les travaux devront commencer immédiatement selon un délai convenu entre les deux parties.

8. Voir L' Annexe A, Énoncé Des Travaux, page 14 de 19, Réparations et remplacements d'urgence

SUPPRIMER:

En cas de situation d'urgence (généralement causée par les conditions météorologiques), le fournisseur répondra au MDN dans un délai de quatre (4) heures après en avoir été avisé et les travaux commenceront immédiatement, ou à un autre moment convenu mutuellement entre les deux parties.

INSÉRER:

En cas de situation d'urgence (généralement causée par les conditions météorologiques), le fournisseur répondra au MDN dans un délai dans deux (2) heures

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W168A-17KM16/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W168A-17KM16

N° de la modif - Amd. No.
002
File No. - N° du dossier
wpg-6-39277

Id de l'acheteur - Buyer ID
wpg010
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

après en avoir été avisé et les travaux commenceront immédiatement, ou à un autre moment convenu mutuellement entre les deux parties.

Voir L' Annexe A ci dessous qui incorpore des modifications 001 et 002.

Partie 2 : Questions et réponses

Q2: Est-ce que les générateurs de 30 et 50 kW peuvent être refroidit au liquide?

R2 : Générateurs 30 kW et plus peuvent être refroidit au liquide. Voir révision #3.

Q3 : Est-ce que les générateurs de 5 kW peuvent être placer dans une barrière à style niche de chien?

R3 : Aucune barrière en style niche de chien est nécessaire pour générateurs de 5 kW et 10 kW. Voir révision #4

Q4 : Est-ce que l'accommodation est fourni pour le personnel sur site?

R4 : Le fournisseur ne recevra pas d'accommodations.

TOUS LES TERMES ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES

ANNEXE A

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

La GS 3 Div C, S. Tech a besoin d'un contrat visant à fournir l'ensemble de la main-d'œuvre, des matériaux, des outils, de l'équipement, du transport et de la supervision nécessaires à la location de groupes électrogènes de diverses puissances et de projecteurs montés sur remorque, ainsi que de l'entretien et de la maintenance connexes, selon les prescriptions de l'annexe A du présent énoncé des travaux. Cet équipement sera requis en appui des Exercices Rugged Bear et Maple Resolve, qui se tiendront du 13 mars 2017 au 9 juin 2017. Tous les groupes électrogènes et les remorques d'éclairage doivent être livrés au ministère de la Défense national (MDN), à Denwood en Alberta. La région géographique de couverture pour la livraison est définie comme étant les installations se trouvant dans la Base des Forces canadiennes Wainwright et dans un rayon de 50 km de la Base.

Équipement

L'entrepreneur doit être en mesure de fournir les articles suivants avant 9 h HNR selon les indications des tableaux ci-après. Tout l'équipement doit répondre aux critères de rendement minimum obligatoires.

Besoins relatifs aux groupes électrogènes

Quantité	Besoin	Date de début de la location	Date de fin de la location	Nombre de jours
2	Groupes électrogène de 100 kW	13 mars 2017	9 juin 2017	89
1	Groupe électrogène de 50 kW	12 mai 2017	30 mai 2017	19
2	Groupes électrogène de 30 kW	13 mars 2017	9 juin 2017	89
3	Groupes électrogène de 30 kW	20 mars 2017	30 mai 2017	72
2	Groupes électrogène de 10 kW	13 mars 2017	9 juin 2017	89
4	Groupes électrogène de 10 kW	20 mars 2017	30 mai 2017	72
1	Groupe électrogène de 5 kW	5 mai 2017	9 juin 2017	36
3	Groupes électrogène de 5 kW	20 mars 2017	9 juin 2017	82

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W168A-17KM16/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W168A-17KM16

N° de la modif - Amd. No.
002
File No. - N° du dossier
wpg-6-39277

Id de l'acheteur - Buyer ID
wpg010
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Prévoir d'autres articles périphériques connexes, comme des câbles de branchement supplémentaires, des distributeurs d'alimentation, des réservoirs de carburant supplémentaires, etc. qui pourraient s'avérer nécessaires de temps à autre.

Besoins relatifs aux projecteurs montés sur remorque

Quantité	Besoin	Date de début de la location	Date de début de la location	Nombre de jours
5	Tours d'éclairage de 5 kW	12 mars 2017	4 mai 2017	54
21	Tours d'éclairage de 5 kW	25 mars 2017	4 mai 2017	41
4	Tours d'éclairage de 5 kW	12 mai 2017	30 mai 2017	19
4	Tours d'éclairage de 5 kW	20 mars 2017	30 mai 2017	72

Critères de rendement minimum

Les groupes électrogènes de 100 kW, 50 kW, 30 kW doivent :

1. être refroidis à l'air ou refroidis au liquide;
2. inclure un réservoir de carburant d'une capacité de stockage d'au moins 200 gallons (ou d'une capacité suffisante pour fonctionner pendant 24 heures de suite), logé dans une enceinte de type « niche de chien »;
3. comporter un démarreur électrique, d'une tension de 110/220 V;
4. être montés sur des patins et logés dans une enceinte de protection environnementale;
5. pouvoir être équipés de systèmes triphasés à 600 V, 480 V et 208 V (pour tous les groupes électrogènes de 20 kW et plus);
6. pouvoir être équipés de prises à verrouillage de 100 A, 600 V, quadrifilaires et quadripolaires;
7. pouvoir être équipés de prises à verrouillage par rotation de 30 A, 125-250 V, 4 broches;
8. pouvoir être équipés de prises à verrouillage par rotation de 30 A, 120-208 V, 5 broches;
9. avoir la capacité d'être équipés de deux (2) extrémités de câble mâle à verrouillage par rotation de 30 A, 125-250 V et 4 broches;
10. avoir la capacité d'être équipés de deux (2) extrémités de câble mâle à verrouillage par rotation de 30 A, 120-209 V et 5 broches;
11. avoir la capacité d'être équipés de deux (2) extrémités de câble mâle de 100 A, 120-208 V et 4 broches;
12. être dotés de deux (2) tiges de mise à la terre plus un fil de mise à la terre.

Les groupes électrogènes de 10 kW doivent:

1. être montés sur des patins et inclure une enceinte de protection environnementale pour empêcher toute fuite de fluide;
2. être munis d'un crochet d'équilibrage sur le dessus ou de passages de fourche sur le dessous, afin de permettre à un chariot élévateur à fourche de les déplacer;
3. comporter un silencieux;
4. comporter un centre de distribution de charge triphasé et quadri filaire ainsi que deux (2) prises doubles à l'épreuve des intempéries de 15 A, 125 V;
5. être dotés d'une prise d'alimentation à l'épreuve des intempéries de 30 A, 120/208 V, triphasée;
6. être refroidis à l'air ou refroidis au liquide.

Les groupes électrogènes de 5 kW doivent :

1. comporter un silencieux;
2. comporter un centre de distribution de charge triphasé et quadri filaire ainsi que deux (2) prises doubles à l'épreuve des intempéries de 15 A, 125 V;
3. être dotés d'une prise d'alimentation à l'épreuve des intempéries de 30 A, 120/208 V, triphasée.
4. être refroidis à l'air ou refroidis au liquide

Projecteurs montés sur remorque

Les projecteurs montés sur remorque doivent :

1. comporter un mât, des projecteurs et un groupe électrogène;
2. être autonomes (le groupe électrogène ne doit nécessiter aucune source d'alimentation externe);
3. comporter une alimentation en électricité fournie d'au moins 5 kW dans le cas des petites remorques d'éclairage;
4. être dotés de lampes comportant quatre (4) ampoules de 1 000 W chacune, de type MH;
5. pouvoir être remorqués par un véhicule commercial d'une tonne comportant un anneau d'attelage (attache remorque ou rotule d'attelage);
6. avoir une fréquence de groupe électrogène de 60 Hz avec une tension de 120/240 V c.a., pourvu que la prise fonctionne à 110 V;
7. comporter un réservoir de carburant d'une capacité leur permettant de fonctionner pendant au moins dix (10) heures de suite;
8. avoir une longueur (y compris la barre d'attelage) leur permettant d'être remorqués sur une route standard;
9. avoir une hauteur d'au plus 20 m.

Responsabilités du ministère de la Défense nationale

Le ministère de la Défense nationale assumera la responsabilité :

1. de l'équipement perdu ou endommagé à cause du ministère de la Défense nationale, pendant la période de location, sauf s'il est déterminé que le dommage est causé par le mauvais fonctionnement de l'appareil loué;
2. des contrôles quotidiens de température et de niveaux d'huile à moteur, et signalera toute fuite d'huile ou de carburant au fournisseur dans les 24 heures;
3. d'enlever les tiges de mise à la terre (les retirer du sol) à la fin des exercices.

Responsabilités du fournisseur

Le fournisseur assumera la responsabilité :

1. de la livraison et du ramassage des appareils et de l'installation initiale sur les lieux;
2. de toutes les tâches d'entretien, de maintenance et de réparation des appareils pendant la période de location;
3. de remplacer, dans les 24 heures suivant l'avis, un appareil loué jugé inutilisable pendant au moins quatre (4) heures par un appareil équivalent ou meilleur;
4. de prévoir la disponibilité d'un représentant de service sur place « sur appel » 24 h sur 24, sept (7) jours sur sept pendant la période de location lorsqu'il y a au moins huit (8) appareils loués utilisés sur les lieux;
5. de fournir une ligne d'appel direct à un représentant de service;
6. de fournir un camion à plate-forme doté d'un treuil et d'un rouleau mobile lorsque le représentant de service est sur les lieux (pour enlever tout appareil hors service);

Délai d'intervention [lorsqu'il y a plus de huit (8) appareils sur place]

Le fournisseur répondra au MDN dans les quatre (4) heures suivant la réception d'un avis du responsable sur place du MDN, et les travaux devront commencer immédiatement selon un délai convenu entre les deux parties.

Réparations et remplacements d'urgence

En cas de situation d'urgence (généralement causée par les conditions météorologiques), le fournisseur répondra au MDN dans un délai deux (2) heures après en avoir été avisé et les travaux commenceront immédiatement, ou à un autre moment convenu mutuellement entre les deux parties.

Instructions générales

1. Lorsqu'ils se trouvent dans les limites du camp, le fournisseur et ses employés seront assujettis à toutes les ordonnances établies par les autorités responsables du camp du MDN.
2. Les déplacements à proximité des lieux seront assujettis aux restrictions imposées par le responsable sur place du MDN.
3. La région géographique de couverture pour la livraison est définie comme étant les installations se trouvant dans la Base des Forces canadiennes Wainwright et dans un rayon de 50 km de la Base.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W168A-17KM16/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W168A-17KM16

N° de la modif - Amd. No.
002
File No. - N° du dossier
wpg-6-39277

Id de l'acheteur - Buyer ID
wpg010
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Sûreté

1. On s'attend à ce qu'aucune restriction en matière de sûreté ne s'applique au présent besoin, puisqu'il s'agit d'un « besoin logistique » où l'entrepreneur transportera, déchargera et ramassera de l'équipement; l'entrepreneur n'aura pas accès à des lieux de travail sensibles ni à des zones d'accès contrôlé.
2. L'entrepreneur sera accompagné d'une escorte en tout temps.